



Devenez notre Responsable du service Développement Culturel

A pouvoir dès que possible

La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 km de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle. La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir.



Pourquoi nous avons besoin de vous ?

Pour assurer le remplacement d'un agent

Avec qui allez-vous travailler ?

Une équipe engagée pour vous accompagner :

- L'équipe composée de Alexandre, Coralie, Myriam et Yamina
- L'ensemble des services de la Direction de la Culture
- Les services municipaux partenaires des projets et les services supports
- Les acteurs du territoire et les réseaux professionnels à l'échelle de la communauté d'agglomération et du département
- Les artistes et les compagnies

Quel sera votre environnement de travail ?

✓ Dans des locaux disposant d'espaces adaptés et d'une cuisine sur place situés sur un niveau dédié au sein de la Médiathèque Astrolabe

Quelles seront vos missions ?

- ✓ Vous managez et coordonnez l'activité du service
- ✓ Vous êtes en charge de la gestion budgétaire et administrative, contractualisation, recherche de financements, suivi des dossiers de subvention
- ✓ Vous évaluez et réalisez le bilan des projets
- ✓ Vous pilotez la saison culturelle des spectacles vivants hors les murs
- ✓ Vous coordonnez et planifiez les manifestations
- ✓ Vous mobilisez des partenaires stratégiques
- ✓ Vous impulsez et coordonnez différents dispositifs d'action culturelle dans une démarche d'accessibilité pour tous les publics
- ✓ Vous supervisez la stratégie de communication du service



Vous reconnaissez-vous ?

Diplômé de l'enseignement supérieur (BAC+3 à BAC+5) dans le domaine du spectacle vivant et de la médiation culturelle, vous êtes doté de solides capacités organisationnelles et relationnelles et avez le sens du travail optimisé.

Votre motivation à vous investir dans vos missions vous permettra de développer les projets en instaurant une dynamique transversale.


Vos capacités d'organisation et de planification du travail ne sont plus à démontrer


Vous êtes dynamique et à l'écoute avec un goût prononcé pour le travail en équipe


Avez-vous les aptitudes professionnelles attendues au sein de la ville, outre les compétences attendues sur le poste ?

- ✓ Doté de qualités humaines et un goût prononcé pour le travail d'équipe
- ✓ Rigueur et discrétion, capacités organisationnelles
- ✓ Bon rédactionnel
- ✓ Adaptabilité pour assurer l'interface avec des interlocuteurs très variés (usagers, partenaires, organismes institutionnels)
- ✓ Qualités relationnelles : savoir faciliter la coopération transversale
- ✓ Savoir travailler en autonomie et prendre des initiatives, et être force de proposition tout en respectant le circuit hiérarchique
- ✓ Sens du service public (neutralité, objectivité, confidentialité, laïcité)
- ✓ Attaché au travail bien fait et à la qualité du service rendu
- ✓ Expérience souhaitée sur un poste similaire et connaissance de la réglementation relative au spectacle vivant et aux politiques culturelles.

Et votre statut ? Votre temps de travail ?


 Filière administrative– cadre d'emplois des rédacteurs

 Emploi permanent ouvert aux titulaires ou par dérogation aux agents contractuels ;

 Temps complet : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 avec la possibilité de télétravailler au bout de 6 mois de présence sur un cycle de travail à 38h45

 Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) + prime annuelle ;

↳ à partir de 550€ ↳ 70% du traitement de base + l'indemnité de Résidence

 Vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels + 22 RTT + 2 jours de fractionnement (sous condition)

POURQUOI REJOINDRE MELUN ?

- Contribuer à des projets significatifs qui impactent positivement le développement de la ville et la vie des citoyens.
- Travailler dans une collectivité qui valorise le développement personnel et professionnel de ses agents.
- Bénéficier d'un cadre de vie agréable, enrichi par une longue histoire et un patrimoine culturel vibrant.
- Intégrer une équipe dynamique et engagée dans un établissement d'enseignement artistique classé par le Ministère de la Culture.
- Rejoindre une ville labellisée « Ville active et sportive » ; « Ville Fleurie » ; « Ville zéro Phyto » ; « Ville Eco Propre » ; Commune donneuse et Ville intranet
- De plus, nous privilégions des conditions de travail optimales et une organisation du temps de travail qui répond aux normes d'un service public performant.

Nous visons également à assurer le meilleur équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée grâce aux initiatives suivantes :



- L'autorisation des agents de la ville à s'inscrire à des activités sportives, sur la pause méridienne
- L'accès à une salle de restauration commune ou au restaurant EOGN (à proximité de votre lieu de travail) : repas complet entre 5 et 8 €
- L'accès favorisé à la formation grâce à un plan de développement des compétences ambitieux, d'une facilité d'accès aux préparations concours, aux Validations des Acquis d'Expérience et circuits de formation en intra. Vous aurez également la possibilité de participer aux conférences sur des thématiques fortes portées par la municipalité
- Participation financière à votre prévoyance à hauteur de 7 € par mois
- Possibilité de bénéficier de congés familiaux notamment : le congé proche aidant, le congé de présence parentale et d'autorisation spéciale d'absence pour des événements familiaux.
- Versement du Forfait mobilité : participation financière de la Ville à hauteur de 75% sur vos abonnements transports, versement du forfait mobilité pour les déplacements doux (vélo, trottinette, covoiturage)
- Accès au parking sécurisé du conservatoire.
- Participation aux moments conviviaux pour engager une cohésion des services, sur deux temps de l'année, en janvier et en juillet.
- Possibilité de s'inscrire à l'amicale du personnel, permettant : l'accès à la participation aux locations de vacances, voyages, tickets cinéma, parc d'attraction, voyages.....


CANDIDATER



CANDIDATURE INTERNE/EXTERNE – Pour postuler à l'attention de Monsieur le Maire

 Candidatures (lettre de motivation et CV) à adresser :

-  Par courrier postal : Hôtel de Ville - 16 rue Paul Doumer 77 000 MELUN
-  Par mail : recrutement@ville-melun.fr

 La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.

Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux. Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.